

INSTAURER LA POLITIQUE DE PRIVACY BY DESIGN / BY DEFAULT DANS SA STRUCTURE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

CONFIRMÉ



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : 14h
- **Ref** : FCA2
- **Cible** : référent RGPD, DPO, dirigeant start up
- **Pré-requis** : aucun, mais conseillé d'avoir suivi a minima une de nos formations "débutant" et/ou "intermédiaire"
- **Action de formation**
- **Type de formation** : présentiel / visio-formation



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de privacy by design / by default ainsi que leur importance
- Connaître les mesures à mettre en œuvre pour respecter ces principes au sein de sa structure
- Commencer à appliquer les premières bonnes pratiques au quotidien



MODALITÉS

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Alternance théorie et exercices pratiques, animée par notre formateur spécialiste du domaine
- Un ordinateur, 1 support de cours version numérique/papier
- Grand écran & paperboard.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuille d'émargement signée par ½ journée
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire
- Evaluation des acquis à travers des exercices et un QCM en début et fin de formation
- attestation de suivi de formation.

Modalités d'organisation

- Dans les locaux de l'organisme de formation
- Dans les locaux du client
- En visio-formation

Introduction sur le principe de Privacy by design / by default

- Rappel RGPD
- Définitions des principes
- Intérêt des procédures

Méthode de mise en conformité dès la conception

- Prise en compte du RGPD au moment de la conception du projet
- Cartographie et mesures en amont

Faire appliquer la méthode dans toute la structure

- Procédure générale
- Formation et sensibilisation des équipes